

# 100 Series – Franco 240

## Circuit de Spa-Francorchamps

Team Info V20231016A

Bienvenue au Franco 240, 6<sup>ème</sup> et dernière épreuve du Championnat de Belgique d'Endurance BGDC 2023, épreuve qui se déroule dans le cadre de la 38<sup>ème</sup> édition des 24H 2CV .

Le meeting se déroule du vendredi 20 octobre au dimanche 22 octobre. Renseignements disponibles sur le [site](#) de l'organisateur.

Pour l'épreuve BGDC & TTE , les essais qualificatifs et la course sont planifiés le samedi 21 octobre.

Le présent Info Team est évolutif et les différentes rubriques seront mises à jour au fur et à mesure de la réception des informations. Les mises à jour seront communiquées via le [site](#) et relayées par la page [Facebook](#) du BGDC .

### Timing

Vous trouverez < [ici](#) > le Timing général de cette épreuve

Podium , en F1, 16H05

### Briefing :

Vous trouverez <[Clic](#)> un aperçu de la présentation Powerpoint du briefing pilotes. Ce briefing est à lire avant les essais qualificatifs.

**Le briefing T/M aura lieu à 08H15 au local 132 (Salle de Briefing)**

**Une personne désignée par le Team se rend obligatoirement au Briefing.**

### Formalités d'accès au circuit :

Chaque team doit se rendre au Welcome pour y retirer les Pass Paddock par voiture engagée. Ces Pass donnent accès au Paddock violet qui est dévolu au BGDC. Entrées paddock via les entrées Blanchimont (tous types de véhicules) et Source- (voiture uniquement)

Pour les autres véhicules des teams, des Pass Parking Team sont téléchargeables sur le site de l'organisateur. Ces Pass donnent uniquement accès au parking team (P14, via entrée Source)

Téléchargement de ce laisser passer P14 : <[P14](#)>

Heures d'ouverture du Welcome :

Jeu <u>di</u> 19 octobre	17h00 – 21H30
Vend <u>redi</u> 20 octobre	08H30 – 18H00
Samed <u>i</u> 21 octobre	09h00 – 18h00

Adresse du Welcome :

Spa Racing – Rue Saint Laurent, 1 – 4970 Stavelot

Horaire d'accès aux paddocks

Voir timing général

### Paddock et garages

Belgian Gentlemen Driver's Club – Ondernemingsnummer - 0817.576.178 - N° d'entreprise

Contact : P Van Billoen +32475823020 [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be) / [www.Bgdc.be](http://www.Bgdc.be)

Vzw BGDC Asbl - Chaussée de la Verte Voie 18 B-1300 Wavre

BNP Paribas Fortis : Iban : BE24 0017 3518 8338 – Bic : GEBABEBB

Le paddock dévolu au BGDC & TTE est le paddock Violet. <[Paddocks](#)>

Il y aura des garages disponibles en nombre limité et sur base d'une occupation de 4 voitures par porte en F1 ou 1 voiture en garage Endurance 24H. Le prix par voiture est de 150€. Quatre Garages sans accès arrière seront disponibles en Pit endurance. Les demandes de garage doivent nous parvenir ([circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be)) pour le mardi 17 octobre à 16h00. First coming - first served.

Les Véhicules BGDC qui ont une assistance prévue par un Team qui concourt aux 24H02CV doivent le déclarer à [circuit@bgdc.be](mailto:circuit@bgdc.be) avec mention du N° de Garage où se passera cette assistance durant l'épreuve

Exemple : Voiture BGDC N° 100 : Assistance au Garage 38 Endurance

Les garages doivent être libérés pour le samedi 21 octobre à 17h00 (Attention, le Key Collection ferme à 18H00)

Plan de Garages actuel : <[PitBoxes](#)>

Le paddock violet doit être libéré pour le samedi 21 octobre à 19h00, sauf pour les teams qui participent aux 24H 2CV

AUCUNE REMORQUE ne sera tolérée dans les paddocks, il y a un OVERFLOW prévu à cet effet. Toute remorque étant dans le paddock sera enlevée aux frais du propriétaire. Les personnes voulant quitter le site avec une remorque vide devront remplir un Pass auprès des gardes à la sortie.

### **Free Paying Practice NIVEAU DE BRUIT 103DB MAX**

L'organisateur du meeting (2CV – C1) organise un Paying Practice réservé aux voitures du BGDC & TTE la vendredi 20 octobre de 15h45 à 17h50.

Le contrôle administratif des séances Paying Practice s'effectuera à « l'Arbre qui Tue » dans le paddock vert à côté de la station « TOTAL ». Ce contrôle aura lieu de 08h00 à 15h00.

Paiement (350€ par voiture, 25€ par pilote) . Document <[Clic](#)>

Tous les pilotes devront s'acquitter du droit de 25€ pour recevoir leurs bracelets ainsi que de signer l'abandon de recours. ( Document Abandon de recours <[Clic](#)> )

Ne peuvent participer aux paying practice que les voitures et les pilotes valablement inscrits au meeting.

**NB** : Le BGDC n'organise pas le Free Paying Practice et ne délivre aucun reçu. Le free practice est exclusivement réservé aux véhicules inscrits à une épreuve du meeting et fait partie du meeting. Il n'y a donc aucun remboursement/report ou autre des frais d'inscription à la course BGDC en cas de problème rencontrés durant cette séance d'essai privés.

### **Contrôle administratif :**

Le contrôle administratif pour les autos participant à l'épreuve BGDC & TTE aura lieu au local 115

Vendredi 20 octobre : de 17h00 à 20H00  
Samedi 21 octobre : de 07h00 à 08h15

Un Transpondeur AMB doit être utilisé tout au long du meeting. Vous pouvez en louer un pour 30 eur si vous n'en avez pas, si vous en avez un, veuillez nous en envoyer son N°.

Les transpondeurs pourront être restitués à ce local jusqu'à samedi 21 à 16h30

## Rappels importants

1°) Inscriptions, droits d'inscription, échéance du règlement des droits d'inscription.

Chaque concurrent doit être engagé auprès de sa série. Pour BGDC c'est < [ici](#) >

NB : le bulletin d'engagement a été modifié afin de porter toutes les mentions comptables nécessaires. La copie du bulletin d'inscription que vous recevez par mail et le paiement par banque font office de quittance. Il ne sera pas délivré d'autre document sauf pour les paiements en espèces.

Pour mémoire - voir Art 2.2.2 du règlement sportif BGDC 2023 - l'échéance du paiement volontaire du droit d'inscription pour éviter la majoration de 152 EUR est de 8 Jours calendrier avant le début des contrôles administratifs, soit le 12 octobre 2022 sur notre compte. Les paiements en espèces font l'objet d'un reçu.

2°) Licence, autorisation d'une ASN requise pour licences non Belges

EN BGDC chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local (par exemple ASA pour les licences Françaises ) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences (même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche.

3°) Déclaration de l'équipage par un membre du team

La personne désignée par le concurrent de l'automobile doit passer au secrétariat administratif du BGDC pour déclarer ou vérifier l'équipage exact de l'automobile, retirer le transpondeur AMB demandé en location, ou la déclaration de l'AMB personnel , solder les éventuels montants encore dus et contrôler les données de l'Automobile inscrite, ce, durant les plages horaires reprises ci-dessus.

**Les données nécessaires à l'établissement de la liste des autorisés aux essais sont de la responsabilité du Concurrent .**

### Contrôle technique :

Le contrôle technique pour les autos participant à l'épreuve BGDC auront lieu :

Vendredi 20 octobre : de 17h00 à 20h00

Samedi 21 octobre : de 07h00 à 08h30

Emplacement : les contrôles se feront dans le paddock BGDC ou dans les box renseignés par les concurrents.

### Contrôle équipement des pilotes

Les déclarations d'équipements pilotes doivent être remplies, si ce n'est pas encore fait en 2022 ou 2023 ou si une partie de l'équipement a changé, et transmises par e-mail au promoteur de la série : Formulaire (MS-Word) téléchargeable < [ici](#) >

Pour BGDC l'adresse mail de retour à utiliser est [Driver@bgdc.be](mailto:Driver@bgdc.be)

### Briefing :

Voir timing général

### Notes de Briefing

Présentation Powerpoint <[ici](#)>

Notes de Briefing BGDC <[ici](#)>

- **RAPPEL de règle sportive – Dérogations**

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle sportive ou technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation, même manuscrite, laquelle doit être transmise à [secretariat@bgdc.be](mailto:secretariat@bgdc.be) en vue d'être visée par l'autorité sportive, ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [Ici](#)

**Essais et courses :**

Voir timing général

Les endroits et procédures d'accès pour les essais et la course à la piste ainsi qu'à la pitlane pour les équipes seront précisés au Briefing T/M.

**Arrêts obligatoires**

C'est une course de 241 minutes avec en BGDC 3 arrêts obligatoires de 3 minutes arrêté en pit lane.

Premier arrêt effectué avant la centième minute , deuxième arrêt effectué avant la 200<sup>e</sup> minute & le 3eme arrêt 15 minutes avant les 241 minutes.

**Live timing :**

Le chronométrage est réalisé par Timeservice.nl

Le site où trouver le live timing est [www.raceresults.nu](http://www.raceresults.nu)

**Driver ID Explained**

Il n'y a pas de puce RFID personnelle d'application à cette épreuve, mais un système logiciel de mise à jour par le team du nom du pilote au volant : Rappel des explications ici : [<DriverId>](#)

**Carburant :**

Il y a une station service dans l'enceinte du circuit.

**Rappels liens utiles :**

Presse : Accréditations de presse

Envoyer un mail à [press@2cvracingteams.be](mailto:press@2cvracingteams.be)

**Divers :**

Le service Michelin (Kronos Tyres ) & Mosa Freins seront sur place.

Bonne Course !